

MAIRIE - ESSUILES**Délibération n° 2022-33****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Date de convocation** : 05 décembre 2022**Date de l'affichage** : 05 décembre 2022**En exercice** : 14**Présent(s)** : 11**Absent(s)** : 3**Pouvoir(s)** : 0

Le douze décembre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier Dassault, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, BREGÉARD Michel, RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël, WINDERICKX Jean-Luc, JOSSELIN Valéry

Absents excusés : CANO Clélia, LEPILLET Sonia, FLAMAND Isabelle

Pouvoirs : néant

Secrétaire de séance : BREGÉARD Michel

Objet : Dénomination d'une voie publique

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition suivante :

- **Allée de la Plaine**, concernant la nouvelle rue créée en parallèle de la Route Nationale à St-Rimault. (Annexe jointe)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Valide la proposition de dénomination d'Allée de la Plaine pour la nouvelle rue de St-Rimault

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

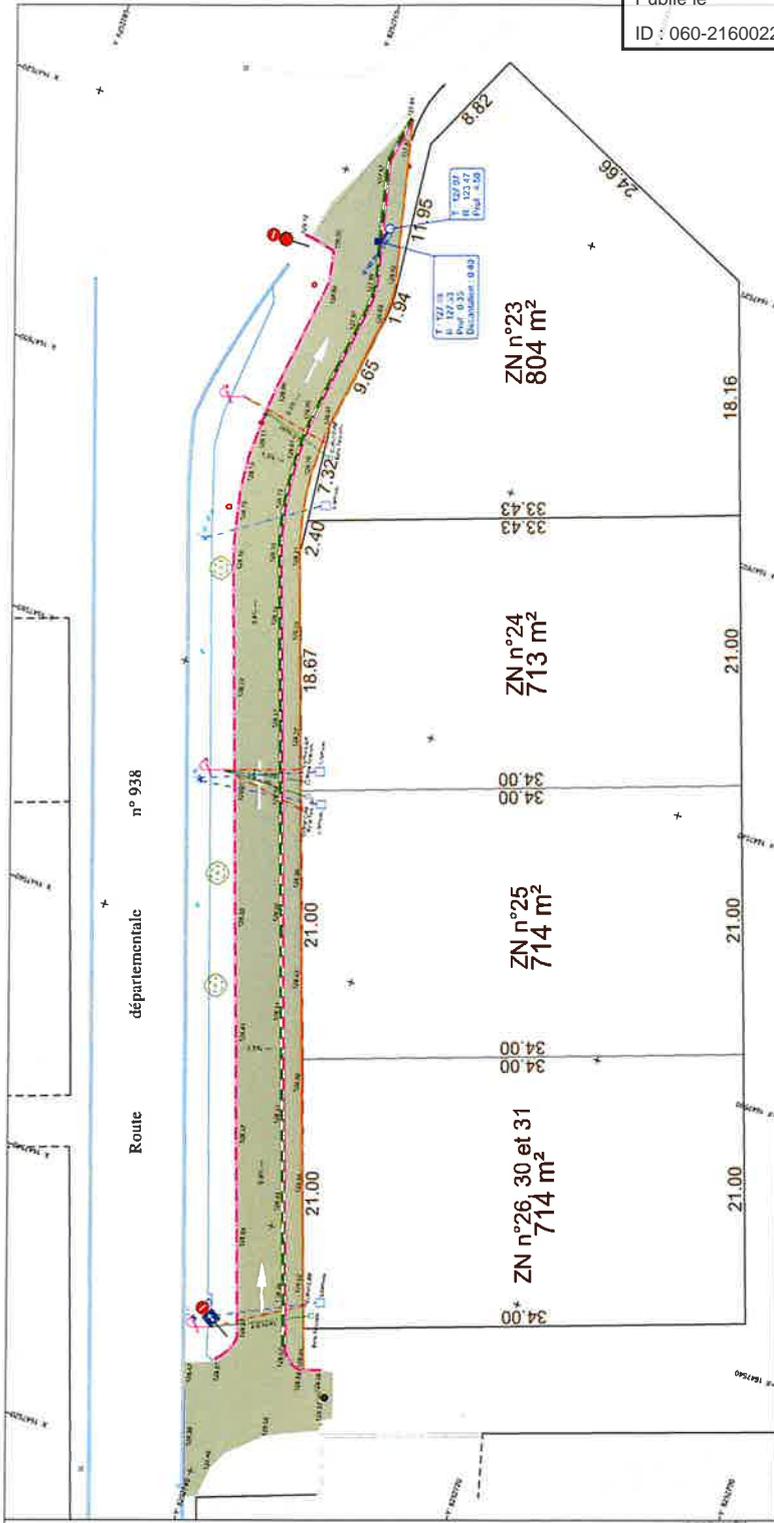
Charge Monsieur le Maire de procéder à la numérotation de la voie.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE





DÉPARTEMENT DE LOIRE COMMUNE D'ESSUILES SAINT RIMAUULT	
LOTISSEMENT DE 4 LOTS Route Nationale	
Maître d'oeuvre : M. et Mme VANDEWALLE 132, Route Nationale 60510 ESSUILES ST RIMAUULT Tél : 03 44 30 36 91 Fax :	Maître d'ouvrage : M. et Mme VANDEWALLE 132, Route Nationale 60510 ESSUILES ST RIMAUULT Tél : 03 44 30 36 91 Fax :
DEGAUCHY TP Agence de BRESLES 7 Rue Joseph ARNAL 60510 BRESLES Tél : 03 44 45 67 54 Fax : 03 44 45 64 47	
DEGAUCHY - TP Collectivités - Industriels - Particuliers	
PLAN DE RÉCOLEMENT VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS	
ECHELLE : 1/200 Indice A	DATE : 14/12/2022 Date 14/12/22 ETABLISSEUR : F. SUTER Objectif : L'octroi du Plan